

P810

Description du produit

Le primer Diamur P810 pour surfaces non absorbantes et « carreaux sur carreaux » est une dispersion acrylique sans solvant fabriquée en usine.

Applications

Le primer Diamur P810 convient aux surfaces non absorbantes telles que le béton cannelé, les carrelages existants, le béton émaillé, les anciennes couches de peinture et de revêtement, le gravier décoratif, les anciennes couches de colle et le linoléum. Le primer Diamur P810 convient parfaitement comme couche d'accrochage pour l'application de colles carrelage et d'égalises Diamur. Le primer Diamur P810 a une grande capacité d'adhésion et peut être appliqué sans éclaboussures. Le primer Diamur P810 sèche rapidement et la formation d'un film se produit à partir de 0°C. Le primer Diamur P810 améliore la résistance au glissement pour le carrelage mural.

Mode d'emploi

Préparation

La surface du support doit être portante, sans fissures, stable et exempt de toute poussière, graisse et/ou de tout élément pouvant affecter négativement l'adhérence. Les anciennes couches de finition peuvent être apprêtées, à condition qu'elles soient bien fixées et imperméables. Nettoyer / dégraisser soigneusement les carreaux existants au préalable.

Traitement

Secouer le primer Diamur P810 avant utilisation et appliquer à l'aide d'un pinceau, d'un rouleau (à fourrure) ou d'un pulvérisateur airless. Toujours appliquer une couche mince et uniforme. Assurer une ventilation adéquate pour favoriser le séchage.

En cas de doute, effectuez toujours un pièce d'essai ou prenez contact avec notre département de conseils techniques.

Nettoyez immédiatement les outils à l'eau (chaude) après usage.

Post-traitement

Le temps de séchage du primer est de <1 heure, en partie en fonction des conditions locales.

Consommation

La consommation dépend de l'application et est d'environ 50 à 100 g/m².

Emballage – Stockage – Durabilité

Le produit est livré en seaux de 5 kg.



Seau
Ca. 5 kg



Palette EURO
80 x 5 kg

Entreposer le produit au sec et à l'abri du gel. Non déballé, il se conserve pendant minimum 1 an après la date de production. (voir impression sur l'emballage ou le bon de livraison)



Écologie / toxicologie

En cas d'utilisation normale, le produit ne présente aucun danger pour l'homme et la nature. Vider entièrement l'emballage, faire sécher et/ou durcir les restes de produit et les transporter comme des déchets de construction normaux.

Règles de sécurité

Une fiche informative de sécurité séparée est disponible pour le produit. Veuillez consulter cette information au préalable.

Autres informations

Les informations se basent sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Elles sont d'application sur le produit, tel que nous le livrons. Diamur fournit ces informations sans garantie et n'accepte aucune responsabilité pour un quelconque dommage pouvant être la conséquence de l'utilisation de ces informations. Ce produit est spécialement destiné aux professionnels.

Questions et conseils

N'importe quelle produit ne convient pas à n'importe quelle application. Vous pouvez demander un conseil en envoyant un e-mail à info@diamur.be. Vous pouvez également prendre contact avec notre conseiller technique pour toute question ou tout conseil professionnel.

Pour toute autre information, déclaration de prestation ou tout autre produit Diamur, n'hésitez pas à consulter notre site Web www.diamur.be.